La Construction socio-discursive du masculin générique : discours et contre-discours.

Ann Coady

▶ **To cite this version:**

Ann Coady. La Construction socio-discursive du masculin générique : discours et contre-discours.. Pratiques et langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme, EME Édition, pp.79-98, 2016, Pratiques et langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme, 978-2-8066-3558-7. hal-03889126

HAL Id: hal-03889126

https://univ-montpellier3-paul-valery.hal.science/hal-03889126

Submitted on 1 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour citer cet article :
COADY, Ann. 2016. La Construction discursive du masculine : discours et contre-discours. Dans TOMC, Sandra, Sophie BAILLY & Grâce RANCHON (eds.), *Pratiques et langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme*. Louvain-la-Neuve, EME Éditions, pp. 79-98.

La Construction discursive du masculin générique : discours et contre-discours

Ann COADY
Sheffield Hallam University, GB

Introduction

Malgré le succès relatif dans le domaine de la « féminisation »[1] des titres de métiers (Fujimura 2005; Dister & Moreau 2013), le masculin l'emporte toujours (dans les dénominations des fonctions[2], dans les accords et dans la valeur générique qu'on lui attribue). Même la *Commission sur les noms de métier, fonction, grade et titre* de 1998 n'a pas du tout remis en question la « neutralité » du masculin.

Si l'on s'en tient aux discours dominants sur le masculin générique, on pourrait facilement avoir l'impression que cela fait intrinsèquement partie du système langagier, une des « contraintes internes avec lesquelles il faut composer » (Académie française 2014), et que « l'usage générique du

1 Elmiger (2008, 26) problématise le terme *féminisation* pour plusieurs raisons, parmi lesquelles l'idée que cela sous-entend que le masculin serait la forme de base et que les termes féminins seraient créés à partir du masculin, ce qui n'est que partiellement justifié – voir ci-dessous.

2 « Les fonctions n'appartiennent pas en effet à l'intéressé : elles définissent une charge dont il s'acquitte, un rôle qu'il assume, une mission qu'il accomplit. Ainsi ce n'est pas en effet Madame X qui signe une circulaire, mais le ministre, qui se trouve être pour un temps une personne de sexe féminin ; mais la circulaire restera en vigueur alors que Madame X ne sera plus titulaire de ce portefeuille ministériel. La dénomination de la fonction s'entend donc comme un neutre et, logiquement, ne se conforme pas au sexe de l'individu qui l'incarne à un moment donné » (Académie française 2014).

(Les numéros de pages correspondent à la version publiée)

Pour citer cet article :
COADY, Ann. 2016. La Construction discursive du masculine : discours et contre-discours. Dans TOMC, Sandra, Sophie BAILLY & Grâce RANCHON (eds.), *Pratiques et langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme*. Louvain-la-Neuve, EME Éditions, pp. 79-98.

masculin est une règle simple à laquelle il ne doit pas être dérogé » (Commission Générale de Terminologie et de Néologie 1998). Les discours alternatifs, en revanche, n'affirment pas la même chose : « Ce n'est pas seulement une règle de grammaire, c'est une règle sociale qui instruit que le masculin domine sur le féminin » (Viennot 2014).

On pourrait également avoir l'impression que les voix contre le masculin générique ne se sont élevées qu'à partir des années 1970 avec la deuxième vague du féminisme. Cependant, il y a bien eu des discours alternatifs sur la généricité du masculin longtemps avant les années 70, mais ceux-ci ont souvent été perdus dans les brumes de l'histoire. Parmi eux, Viennot (2014, 74) cite *La Requête des dames à l'Assemblée nationale,* une requête qui fut présentée à l'Assemblée Nationale en 1792 et qui stipule que « [l]e genre masculin ne sera plus regardé, même dans la grammaire, comme le genre le plus noble, attendu que tous les genres, tous les sexes et tous les êtres doivent être et sont également nobles »[3]. Le fait que ces oppositions (voir aussi Baudino, 2001) ont souvent été ignorées par l'histoire, cache la construction discursive des règles de la grammaire, et donne l'impression que ces règles se sont faites toutes seules sans l'intervention de personne, et surtout sans l'intervention *des* personnes qui détiennent du pouvoir c'est-à-dire des grammairien-nes respecté-es, de l'Académie Française, des auteur-es, des médias et de l'école.

Si on regarde la façon dont le langage a été (et est) décrit on met à jour des systèmes de croyances et des idéologies qui donnent lieu aux règles qu'on connaît aujourd'hui (Curzan 2003, 7). Ce qui est loin d'être, comme prétend Hélène Carrère d'Encausse, *le* secrétaire perpétu*el*[4] de l'Académie française, « un combat qui n'a, en définitive,

3 Original disponible à : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k426587/f14.image

4 Au masculin pour respecter son choix : « l'autre règle à l'Académie, *« c'est la courtoisie »,* précise l'historienne. *« Si une ministre veut être appelée Madame la ministre, nous le respectons »* (Cohen 2015).

Pour citer cet article :
COADY, Ann. 2016. La Construction discursive du masculine : discours et contre-discours. Dans TOMC, Sandra, Sophie BAILLY & Grâce RANCHON (eds.), *Pratiques et langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme*. Louvain-la-Neuve, EME Éditions, pp. 79-98.

aucune espèce d'intérêt » (Cohen 2015). Aucun discours n'est neutre, y compris les discours sur la grammaire, malgré leur impression de neutralité. Khaznadar (2002, 95) affirme que, « le discours grammatical français sur le genre est un discours fondamentalement idéologique ». À ce propos, Chevalier (2013) fait écho à Cameron (1995, 6) quand il souligne que le problème ne tient pas au fait que c'est un discours fondamentalement idéologique (car tout discours est idéologique), mais à ce que les grammairiens nient ce biais et se déclarent objectifs.

Les Discours qui étayent le masculin générique

1 Genèse et la dérivation linguistique

L'idée qu'Eve fut créée à partir d'une des côtes d'Adam est fondamentale pour cette discussion. Burr (2012, 37) affirme que l'idée (socialement construite) que le masculin est plus inclusif que le féminin « ne fait rien d'autre que reprendre le théorème de la formation d'Ève de la côte d'Adam, d'affirmer la supériorité du mâle sur la femelle, et de contribuer à l'exclusion et à l'occultation des femmes dans le discours ».

Pourtant, cette version de la Genèse ne représente qu'une interprétation possible. Dans la Bible il n'y a pas qu'un seul récit qui décrit l'origine de l'être humain. Il y a la version dominante (Genèse 2:7-23) où Ève serait créée à partir d'une côte d'Adam, mais il existe aussi un autre récit (Genèse 1.27) où Adam et Ève sont créé-es en même temps. Dans un article récent, Elmiger (2013) explique que le mot hébreu אָדָם (« ʾâdâm ») peut signifier *être humain*, *homme*, ou le prénom *Adam*. Malgré cette ambiguité, il est clair que selon cette version « alternative » l'homme et la femme ont été créés en même temps : « Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa ; mâle et femelle

il les créa » (Genèse 1.27 cité dans Elmiger 2013, 116). Elmiger souligne qu' « il est tout de même spécifié d'emblée que l'être humain a été créé sous les deux formes "mâle et femelle", sans que l'une soit antérieure à l'autre ». D'autres analyses (voir Simon 1996, 111–6) viennent confirmer celle d'Elmiger : « Une telle relecture a des répercussions énormes pour notre compréhension de l'histoire biblique de la Création. Si c'est "l''humanité" et non pas "l'homme" qui est crée à l'image de Dieu, […] alors l'interprétation conventionnelle de la place de la femme "au début" doit être révisée de façon radicale »[5] (ibid, 113).

Ce n'est pas seulement notre compréhension de la Bible qui doit être révisée, mais aussi l'idée que le féminin est dérivé du masculin dans le langage. Selon les grammaires traditionnels, le masculin serait la forme de base, à partir de laquelle le féminin serait dérivé. « Rien pourtant, dans la nature des choses, ne confère au masculin des mots une antériorité sur le féminin. Il s'agit d'un mythe analogue à celui qui tire Eve de la côte d'Adam » (De Felice 1950, 24–25 cité dans Breyesse 2002, 91. Même s'il est vrai que dans certains cas le féminin est bien dérivé du masculin, selon une étude de Khaznadar (1989), ces cas constituent un groupe extrêmement limité. Parmi les 5000 substantifs désignant les être humains tirés du dictionnaire *Le Petit Robert*, Khaznadar montre que dans 90 % des cas le féminin n'est pas dérivé du masculin, mais que le masculin et le féminin sont des flexions dérivées d'une racine commune. Elle affirme que les seules vraies dérivations sont les noms qui se terminent en *-ette* et *-esse,* comme par exemple *princesse.* Pourtant, bien que ces féminins soient des dérivés, la base n'est pas obligatoirement le masculin : « Il serait erroné de partir du principe que les réflexes des féminins en *-issa*[6] sont nécessairement construites sur une base

5 L'original en anglais : « Such a reinterpretation has tremendous repercussions for our understanding of the biblical Creation story. If it is "humankind" and not "man" which is created in God's own image, […] then the conventional understanding of the place of woman "at the beginning" must be radically revised ». Toutes les traductions sont de l'auteure de cet article.

6 Le suffixe grec -ίσσα (« -issa ») a donné *-esse* et *-eresse* en français.

masculine *stricto sensu*. Ainsi le mot *clergesse* n'était évidemment pas plus construit sur l'équivalent masculin *clerc*, que *duchesse* ne l'était sur *duc* (remarquons son -*ch*-, probablement de *duché* [...]) »[7] Connors 1971, 578).

Des études de morphologie et de phonologie montrent, elles aussi, que ce n'est pas nécessairement le masculin qui sert de base. Morin (1983) a analysé les alternances entre une voyelle nasale (VN) (par ex. le son [ɔ̃] dans *bon*) et une voyelle orale suivie d'une consonne nasale (VO+CN) (par ex. le son [ɔn] dans *bonne*). Les résultats de son étude « indiquent un découpage morphologique qui met en évidence une racine commune et leur terminaison thématique, ce qui pourrait avoir la forme suivante: cochon [[kɔʃ]$_r$ + [ɔ̃]$_{th1}$] [et] cochonne [[kɔʃ]$_r$ + [ɔ̃n]$_{th1}$] »)[8] (ibid, 147).

Même s'il est vrai que dérivation et flexion ne forment pas nécessairement des catégories bien étanches, et qu'elles sont plutôt deux pôles d'un continuum (voir Haspelmath and Sims 2010, 81–110), dans la plupart de cas, le genre des noms animés s'approche du pôle de la flexion : « Effectivement, le genre est non-prototypique par rapport à la fois à la dérivation et à l'inflexion. L'obligation représente l'une des caractéristiques qui positionne le genre plus près du pôle de l'inflexion ; ceci, tout comme l'accord, est vu comme distinctif des systèmes de genre »[9] (Luraghi 2014, 206–7).

7 L'original en anglais : « It would be misleading to assume that the reflexes of feminines in -*issa* were necessarily built on a masculine in the strict sense. Thus *clergesse* was clearly no more based on the m[asculine] counterpart *clerc* than *duchesse* was on *duc* (notice its -*ch*-, probably from *duché* […]) ».

8 terminaison thématique = « une suite de phonèmes [qui] peut avoir un statut particulier dans la langue dans la mesure où l'on peut associer à cette suite, des caractéristiques propres, indépendantes de sa forme phonique [ce qui donne à cette suite] un statut de morphème » (Morin 1983, 143).

9 L'orginal en anglais : « Indeed, gender is non-prototypical both with respect to derivation and with respect to inflection. Obligatoriness is one of the features that renders gender closer to the inflectional pole; together with agreement, it is taken as distinctive of gender systems ».

Malgré toutes ces études, les grammaires insistent sur le caractère dérivé du féminin (Khaznadar 2007 ; Ranchon 2014), une contrevérité qui peut dériver vers des absurdités comme « la *poule* dérive du *coq* » (exemple donné par un-e professeur-e des écoles cité par Breyesse 2015) ! Sans même parler de « 'l'élève, [qui] à l'âge des apprentissages cognitifs de l'enfance, subit ce formatage, [et garde] comme adulte la conviction de la dépendance du féminin au masculin » (Khaznadar 2007, 27).

La question de la dérivation ou de la flexion a son importance dans les débats actuels autour des initiatives linguistiques. Si les formes féminines sont des dérivations « la question de la féminisation lexicale reste ainsi confinée au niveau du lexique [et] les nouveaux féminins ne sont acceptés qu'au cas par cas » (Elmiger 2008, 74). Par contre, si on conceptualise les formes féminines en tant que **flexion**, on quitte le domaine de la lexicologie et on entre dans celui de la grammaire et de la morphosyntaxe (ibid, 72). Par conséquent, « l'emploi du féminin ne serait ainsi plus une option, mais une contrainte syntaxique au même titre que l'accord des adjectifs par rapport au nom auquel ils se rapportent » (ibid, 77).

2 L'Origine du féminin

Les linguistes qui travaillent sur les langues indo-européennes sont d'accord sur le fait qu'en proto indo-européen (PIE) il y avait deux genres – animé et inanimé – et que le féminin serait dérivé (assez tardivement), non pas du masculin, mais de l'animé (Luraghi 2011). La création du féminin a fait en sorte que le trait sémantique [+mâle] est venu s'ajouter au trait déjà existant de [+humain] dans la catégorie de l'animé. De ce point de vue, malgré le fait que le féminin ne serait pas dérivé du masculin, il serait tout de même la forme marquée par rapport au masculin / à l'animé, qui serait la forme non-marquée.

Pour citer cet article :
COADY, Ann. 2016. La Construction discursive du masculine : discours et contre-discours. Dans TOMC, Sandra, Sophie BAILLY & Grâce RANCHON (eds.), *Pratiques et langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme*. Louvain-la-Neuve, EME Éditions, pp. 79-98.

Il semblerait que l'apparition du féminin est due au sexe. D'après Luraghi, « la seule motivation possible pour un nouveau genre qui s'étend sur un système tripartite basé sur la qualité d'animé, est le sexe »[10] (ibid, 448). Michard affirme, elle aussi, que le masculin est bien la forme non-marquée générique : parce que les femmes étaient vues comme « autres », elles avaient donc droit à une forme marquée, ce qui veut dire que « le genre féminin n'existe et ne peut exister que comme pratique symbolique de domination […] et que l'objectif politique ne peut être que de l'abolir » (Michard 1996, 44). Michard soutient l'idée que marquer les femmes de cette manière a permis aux hommes de s'approprier la notion d'humanité et de reléguer les femmes au statut d'« humain marqué »[11]. Bien qu'elle pense que le masculin soit la forme non-marquée, elle reconnaît les difficultés pragmatiques de l'utilisation du masculin générique aujourd'hui : « Si parler des femmes au masculin les définit comme humain général, elles risquent d'y disparaître en raison de la référenciation dominante du masculin aux mâles. Mais si parler des femmes au féminin les fait exister dans la langue et les discours, elles s'y retrouvent définies comme sexe (femelle). Ce qui fait qu'il n'y a aucune solution complètement satisfaisante » (ibid, 91).

Même s'il s'avère que le masculin est historiquement la forme de base (l'animé), il ne faut pas tomber dans le piège de ce que Curzan (2003, 175) appelle « une fausse idée étymologique » ('etymological fallacy') c'est-à-dire, l'idée qu'il y aurait une « vraie » signification, qui

10 L'original en anglais : « the only possible motivation for a new gender which expands on an animacy-based three-gender system is sex ».

11 Motschenbacher (2010, 94) décrit la marque comme « un outil pour l'établissement des manifestations linguistiques des idéologies normatives. Plus précisément, c'est un concept utile pour montrer si c'est les femmes ou les hommes qui sont perçu-es en tant que membres plus prototypiques de certains groupes sociaux ». L'original en anglais : « a tool for establishing linguistic manifestations of normative ideologies. More specifically, it is a useful concept to show whether women or men are perceived to be more prototypical members of certain social groups ».

serait la signification originale, et que tout changement sémantique soit corruption ou malentendu actuel. Curzan nous rappelle que les mots veulent dire ce que les gens pensent qu'ils veulent dire, autrement dit que c'est bien nous qui donnons des significations aux mots, et non pas les mots qui ont une seule signification originale, correcte, et fixe. L'argument de Michard serait donc une fausse idée étymologique. Le premier sens du masculin est aujourd'hui [+mâle] et non plus [+humain], même si ce dernier sens existe toujours, il n'est plus le premier sens[12]. Des études menées en psycholinguistique montrent que les participant-es comprennent le masculin dans le sens de [+mâle] avant tout. La plupart des études a été faite en anglais (Moulton 1971 ; Moulton, Robinson, & Elias 1978 ; Hamilton 1988 ; Gastil 1990) mais les études en français tendent à corroborer celles-ci (Gygax & Gabriel 2008 ; Gygax & al. 2008 ; Brauer & Landry 2008 ; Gygax et al. 2009 ; Khaznadar 2012 ; Pradalier 2012a ; Pradalier 2012b)[13].

Ma position est donc que, malgré le fait que le masculin partageait la même forme (non-marquée) que l'animé en PIE, il ne faut pas confondre les deux. Le masculin n'a pas *absorbé* l'animé, il l'a fait disparaître, il s'y est substitué.

3 L'Héritage latin

Une des raisons les plus mobilisée pour défendre la valeur générique du masculin est son héritage latin. Pourtant, le latin n'avait pas nécessairement de règles fixes par rapport aux genres (le genre des substantifs mais aussi les accords) : « La tradition grammaticale moderne a aidé à promouvoir l'idée que le genre en latin était

12 Le phénomène inverse s'est produit dans les créoles français où le féminin a disparu et il y a eu « une neutralisation au profit du "masculin" par des locuteurs activant préférentiellement son sens premier, **générique** (en dehors de toute spécification de sexe) » (Fattier 2007).

13 Voir Schiller (2014) pour une synthèse des études sur le genre grammatical en psycholinguistique.

Pour citer cet article :
COADY, Ann. 2016. La Construction discursive du masculine : discours et contre-discours. Dans TOMC, Sandra, Sophie BAILLY & Grâce RANCHON (eds.), *Pratiques et langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme*. Louvain-la-Neuve, EME Éditions, pp. 79-98.

relativement fixe. En réalité il était assez variable, non pas seulement dans la période ancienne mais aussi dans le latin classique »[14] (Adams 2013, 384).

En ce qui concerne les accords[15], dans *Remarques sur la langue française*, Vaugelas recommande de dire « Ce peuple a le coeur & la bouche ***ouverts*** à vos louanges » (souligné par moi), mais en même temps il note que « l'oreille a de la peine à s'y accommoder, parce qu'elle n'a point accoutume de l'ouïr dire de cette façon […] Je voudrais donc dire ouverte, qui est beaucoup plus doux, tant à cause que cet adjectif se trouve joint au même genre le substantif qui le touche, que parce qu'ordinairement on parle ainsi, qui est la raison décisive [...] » (Vaugelas 1647, 83). La raison pour laquelle Vaugelas soutient que le masculin devrait l'emportait dans une phrase comme celle ci-dessus (même si cela va à l'encontre de l'usage) était que : « Il faudrait dire ouverts, **selon la Grammaire Latine**, qui en use ainsi, pour une raison qui semble être commune à toutes les langues, que le genre masculin étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin & le féminin se trouvent ensemble ; […] » (souligné par moi) (ibid, 82–83).

Pourtant, il s'avère que cette affirmation n'est pas tout à fait vraie. Burr (2012, 33–4) cite un manuscrit du 15e siècle, intitulé *Gram M*[5], qui traite de la grammaire latine où la règle de proximité est clairement prescrite. Le masculin ne l'emportait pas nécessairement en latin. Elle souligne l'incohérence entre l'original en latin et sa traduction en français. En Latin, lorsque on a des substantifs de genres différents dans la même phrase « [i]d quoque per genera dans fixis mobile serva » (ce qui signifie que n'importe quel genre peut faire l'affaire pour les accords). Or, ceci est rendu en français par « [...] se pluseurs substantis de divers

14 L'original en anglais : « The modern grammatical tradition has helped to promote a view that gender within Latin itself was relatively fixed. In reality it was quite variable, not only in the early period but also in Classical Latin ».

15 Voir Evain & Viennot (2016) pour une chronologie succincte des accords du XVI au XVIIIe siècle..

genres ont ung seul adjectis, il doit estre du masculin genre s'aucun des dis substantis est d'iceluy genre, se non il debvra estre du feminin ». Le *Grand Dictionnaire des lettres* de *Larousse* confirme la même chose : « Au latin remonte l'accord de l'épithète, s'il y a plus d'un nom support, avec le plus rapproché […] La langue du Moyen Age pratiquait ordinairement l'accord avec le donneur le plus proche, confirme l'ouvrage de Grevisse. Les auteurs du XVIIe et même ceux du XVIIIe suivaient encore assez souvent l'ancien usage » (cité dans Chemin 2012).

En ce qui concerne le neutre en latin, l'Académie française nous apprend qu'il a été absorbé par le masculin en français. Elle nous explique que « [l]es règles qui régissent dans notre langue la distribution des genres remontent au bas latin et constituent des **contraintes internes** avec lesquelles il faut composer. L'une des **contraintes** propres à la langue française est qu'elle n'a que deux genres. Pour désigner les qualités communes aux deux sexes, il a donc fallu qu'à l'un des deux genres soit conférée une valeur générique afin qu'elle puisse **neutraliser** la différence entre les sexes. L'héritage latin a opté pour le masculin » (souligné par moi) (Académie française 2014). Cette citation montre parfaitement ce que Cameron (1995, 6) appelle une « mystification » de l'autorité : « nier que l'autorité soit à l'oeuvre (dire, par exemple, que tel ou tel usage est "tout simplement un fait de la grammaire de x") est une mystification »[16].

La caution du Latin n'échappe pas à Khaznadar (2006). Pour elle, ce recours n'est pas anodin : « Inscrire dans le débat les origines latines du français impose le respect aux non-initiés, les impressionne peut-être ». De plus, le rappel insistant des « contraintes » rend invisible le rôle

16 L'original en anglais : « to deny that authority could be at work (by saying, for instance, that such and such a usage is 'just a fact about the grammar of x') is a mystification ».

que la société a joué dans l'établissement et le maintient du masculin générique, et surtout le rôle des gardes-barrières[17] de la langue ('linguistic gatekeepers'). Il en va de même pour la Commission de 1998, qui se sert de « l'"**analyse scientifique irréfutable"** des Professeurs Georges Dumézil et Claude Lévi-Strauss » (Académie française 2014) (souligné par moi) pour défendre la neutralité du masculin. En d'autres termes, une analyse « objective » et « incontestable ». Débat clos.

Cependant, Khaznadar conteste cette « objectivité scientifique » et remet en question les propos de l'Académie : « [d]ire que le masculin français est "héritier du neutre latin" est une contrevérité » (Baider, Khaznadar, and Moreau 2007, 33). Une partie importante des arguments qui soutiennent le masculin générique se base sur la soi-disant « neutralité » du neutre latin, que le masculin a absorbé. Pourtant, quatre points doivent être abordé par rapport à cette affirmation :
le nombre important de substantifs neutres qui sont devenus féminins ; la qualité inanimée de la grande majorité des neutres ; la signification de l'étiquette *neutre* ; et la confusion entre *générique* et *neutre.*

3.1 *les substantifs neutres qui sont devenus féminins*

Premièrement, le masculin a bien absorbé la majorité des substantifs neutres latins mais un certain nombre s'est trouvé transformé en féminin. Par exemple, *mare* NT SG est devenu *la mer, gaudia* NT PL est devenu *la joie,* et *folia* NT PL est devenu *la feuille* (Solodow 2010, 230).

17 Je préfère la traduction de « garde-barrière » pour « linguistic gatekeepers » car les « garde-barrières » gardent les initié-es à l'intérieur et les non-initié-es à l'extérieur avec l'ouverture / fermeture d'un portail imaginaire, ce qui met en avant leur pouvoir. L'autre traduction, « gardien-nes de la langue » cache l'autorité dont ils / elles jouissent.

Pour citer cet article :
COADY, Ann. 2016. La Construction discursive du masculine : discours et contre-discours. Dans TOMC, Sandra, Sophie BAILLY & Grâce RANCHON (eds.), *Pratiques et langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme*. Louvain-la-Neuve, EME Éditions, pp. 79-98.

On peut expliquer cela par le fait que *gaudium* NT SG [joie] and *folium* NT SG [feuille] étaient employés plus souvent au pluriel (*gaudia* NT PL et *folia* NT PL). Comme ils se terminaient en *-a,* on les a pris pour des féminins au singulier et ils étaient donc rangés dans la catégorie des substantifs féminins en français[18].

3.2 *la qualité inanimée de la grande majorité des neutres*

Deuxièmement, la très grande majorité des substantifs neutres avait des référents *inanimés* (Khaznadar 2007, 33), à part quelques exceptions comme *vulgus* NT SG [le peuple] (Kennedy 1906, 222) ou *scortum* NT SG et *prostibulum* NT SG [prostitué (-e?)] (Pitavy 2014, 175). Il me semble difficile de défendre l'idée selon laquelle la toute petite poignée de noms latins animés et neutres (comme *vulgus, scortum* & *prostibulum*) qui sont devenus masculins en français ont déteint leur qualité « non-marquée » sur tous les autres substantifs masculins, et leur ont donc transmis une valeur générique, non-marquée. Je dirais plutôt que l'addition des neutres dans la catégorie du masculin a tout simplement augmenté la quantité de substantifs dans ladite catégorie et n'a pas modifié leur valeur ou leur qualité.

3.3 *l'étiquette neutre est ambiguë*

J'ai mis le terme « non-marqué » ci-dessus entre guillemets car il n'est pas non-marqué dans le sens de *générique*. En fait, l'étymologie du mot *neutre* ne soutient pas du tout sa prétention au générique : *neuter* = *ne-* + *-uter* et signifie « ni l'un, ni l'autre » (Kennedy 1906, 14). Si le neutre signifie **ni** masculin **ni** féminin, logiquement il les **exclut**. Par conséquent, affirmer qu'il représente ces deux catégories est illogique et, comme le dit Khaznadar,

18 La terminaison en *-a* du neutre pluriel en latin remonte jusqu'à l'indo-européen dans lequel les collectifs prenaient la terminaison **-a*. Il est également intéressant de noter que le féminin en indo-européen partageait cette même terminaison. Pourtant, il semblerait que cela représente deux développements morphologiques différents (Luraghi 2009).

« est littéralement un non-sens » (Khaznadar 2006). Cet argument est soutenu par des études des grammaires latines. L'une d'entre elle (*De lingua latina* de M. Terentius Varro (116-27 avant JC)), traduit la distinction grecque de Protagoras (approx. 490-420 BCE) de άρρενα [mâles], θήλεα [femelles] et **σκεύη [choses]** (Corbeill 2008, 80) par *virilis* [masculin], *muliebris* [féminin], et ***neutrum* [neutre]** (Burr 2012, 31). On voit donc que *neutre* voulait dire *choses,* c'est-à-dire **inanimé**, et non pas quelque chose qui englobait les deux autres genres. Par contre, il y avait bien en latin un genre qui pourrait faire référence aux hommes ou aux femmes, le genre *communis*, mais qui était entièrement distinct du genre *neutre* (ibid, 31).

3.4 neutre *et* générique *ne sont pas des synonymes*

Enfin, le problème qui semble sous-tendre tous les autres est une confusion (délibérée ?) entre les termes *générique* et *neutre,* qui ne sont pas des synonymes. *Neutre* décrit une catégorie de substantifs latins qui était composée presque entièrement de noms inanimés. Les substantifs neutres, comme *tous* les substantifs, peuvent être *employés* en tant que générique, mais n'ont pas nécessairement une *valeur* générique. Michel (2014) distingue *emploi* générique et *valeur* générique : « L'*emploi* générique recouvre tout ce qui n'est pas spécifique : dès qu'on ne parle pas d'un individu (ou groupe d'individus) précis, on est dans l'emploi générique par ex. ***la souris** est un mammifère*. La *valeur* générique correspond à une prétendue capacité abstractive propre au genre grammatical masculin qui permettrait de référer indifféremment au sexe en utilisant la forme masculine ». Les discours dominants tiennent en effet à conférer au masculin une valeur innée de généricité, du fait qu'il a absorbé les noms neutres latins. C'est là un raisonnement qui semble bien fragile lorsqu'on sait que ces noms neutres latins étaient eux-mêmes *inanimés* et *pas nécessairement génériques* !

Pour citer cet article :
COADY, Ann. 2016. La Construction discursive du masculine : discours et contre-discours. Dans TOMC, Sandra, Sophie BAILLY & Grâce RANCHON (eds.), *Pratiques et langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme*. Louvain-la-Neuve, EME Éditions, pp. 79-98.

4 La Noblesse du masculin

La noblesse du masculin n'est pas un argument linguistique mais montre bien le glissement entre genre linguistique et genre social. Si l'idée que les hommes sont plus nobles que les femmes peut difficilement être prise au sérieux aujourd'hui, c'est tout de même cette idée qui sous-tend certains phénomènes grammaticaux. Selon Burr (2012) la hiérarchisation des genres grammaticaux ne reflète pas l'ordre naturel des choses, mais est une sorte de planification linguistique, qui a commencé il y a des siècles.

Des hiérarchies entre les genres grammaticaux ont été codifiées aux 17^{e} et 18^{e} siècles. Parce que les hommes étaient plus importants, plus nobles que les femmes, et parce qu'on mélangeait le genre social et le genre grammatical, il allait de soi que le genre grammatical masculin soit vu comme plus noble que le féminin. En 1647, Vaugelas affirmait dans son livre *Remarques sur la langue française*, que le masculin était plus noble que le féminin et l'emportait donc (même si, comme on l'a vu ci-dessus, cela allait contre l'usage en vigueur). Quelques années plus tard, en 1675, Bouhours (1675, 5) écrit : « Quand les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte ». Un siècle plus tard la règle s'est concrétisée et le lien entre genre grammatical et social est explicite : Beauzée (1767, 358) écrit : « le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle ». On voit alors le passage d'une opinion linguistique vers une règle naturalisée dans le système langagier. Ceci s'est effectué grâce à un soutien institutionnel, par ex. la création de l'Académie Française en 1635, ainsi que la marginalisation de ceux et celles qui contestaient ces discours, par ex. *La requête des dames à l'Assemblée Nationale* en 1792 que j'ai mentionnée dans l'introduction (voir Viennot 2014, 74).

Pour citer cet article :
COADY, Ann. 2016. La Construction discursive du masculine : discours et contre-discours. Dans TOMC, Sandra, Sophie BAILLY & Grâce RANCHON (eds.), *Pratiques et langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme*. Louvain-la-Neuve, EME Éditions, pp. 79-98.

Conclusion

Nous avons vu que certains discours ont été mobilisés pour des raisons idéologiques et sexistes (l'histoire biblique de la Genèse ; la dérivation du féminin à partir du masculin ; l'origine dérivative du féminin en proto indo-européen ; l'héritage latin ; et la noblesse du masculin). Des contre-discours, qui sont eux aussi idéologiques (mais qui ont le mérite d'assumer ouvertement leur positionnement politique), existent depuis des siècles, mais ont été marginalisés et noyés dans l'histoire.

Examiner les discours et les contre-discours sur la grammaire nous permet de mettre en avant le langage en tant qu'outil d'action politique (Abbou 2011, 72) ainsi que lieu de lutte où se joue le pouvoir de nommer, car le langage et l'envie de l'aménager n'est rien d'autre que l'envie d'imposer sa propre vision de la réalité (Cameron 1995). Il est essentiel d'enlever le vernis d'objectivité pour pouvoir contester ces impositions. En effet, la prétention à une objectivité descriptive masque l'existence de l'autorité qui a réellement cours dans l'évolution des règles grammaticales. Par conséquent, cette autorité est difficilement perceptible et encore plus difficilement contestable (ibid, 7). Or, le masculin générique doit être contesté car il n'est pas né dans un vide culturel (Curzan 2003, 184). Les discours sur la grammaire sont toujours basés sur les attitudes sociales qu'on impose sur la structure du langage (ibid, 146). Une analyse critique de ces discours montre que la grammaire est une arène justifiable pour les initiatives linguistiques féministes et LGBT.

Bibliographie

Abbou, Julie. 2011. "Double Gender Marking in French: A Linguistic Practice of Antisexism." *Current Issues in Language Planning* 12 (1): 55–75.

Académie française. 2014. "La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres - Mise au point de l'Académie française : mise au point." October 13. http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie.

Adams, J.N. 2013. *Social Variation and the Latin Language*. Cambridge: Cambridge University Press.

Baider, Fabienne, Edwige Khaznadar, and Thérèse Moreau. 2007. "Les Enjeux de la parité linguistique [Through the non-sexist glass: French language and linguistic parity]." *Nouvelles Questions Féministes* 26 (3): 4–12.

Baudino, Claudine. 2001. *Politique de la langue et différence sexuelle : la politisation du genre des noms de métier*. Paris: L'Harmattan.

Beauzée, Nicolas. 1767. *Grammaire générale: ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50449f/f1.image.

Bouhours, Dominique. 1675. *Remarques nouvelles sur la langue françoise*. Paris: Sébastien Mabre-Cramoisy. http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7646t/f31.image.r=Remarques%20nouvelles%20sur%20la%20langue%20françoise.langEN.

Brauer, Markus, and Michaël Landry. 2008. "Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales." *L'Année Psychologique* 108: 243–72.

Breyesse, Chrystel. 2002. "Du Général Aux Particulières Politiques Linguistiques de Féminisation de La Langue En France, Belgique, Suisse et Québec". Thèse de doctorat, Aix-Marseille: Université de Provence.

———. 2015. "Le sexisme : une maladie linguistiquement transmissible". presented at the Université Populaire du Pays d'Aix, Aix-en-Provence, June 1.

Burr, Elisabeth. 2012. "Planification linguistique et féminisation." In *Intersexion*, Fabienne Baider & Daniel Elmiger, 29–40. Munich: Lincom.

Cameron, Deborah. 1995. *Verbal Hygiene*. Routledge.

Chemin, Anne. 2012. "Genre, le désaccord." *Le Monde*, January 14, sec. Culture. http://www.lemonde.fr/culture/article/2012/01/14/genre-le-desaccord_1629145_3246.html.

Chevalier, Yannick. 2013. "Approches linguistiques du genre (gender)". presented at the Conf' Apéros, Lyon, December. http://cle.ens-lyon.fr/plurilangues/approches-linguistiques-du-genre-gender--214114.

Cohen, Patrick. 2015. "France Inter : L'invité". Paris. http://www.franceinter.fr/emission-linvite-le-79-en-direct-de-lacademie-francaise.

Commission Générale de Terminologie et de Néologie. 1998. "Rapport Sur La Féminisation Des Noms de Métier, Fonction, Grade Ou Titre." http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cogeter/feminisation/sommaire.html.

Connors, Kathleen. 1971. "Studies in Feminine Agentives in Selected European Languages." *Romance Philology* 42 (4): 573–98.

Corbeill, Anthony. 2008. "'Genus Quid Est?' Roman Scholars on Grammatical Gender and Biological Sex." *Transactions of the American Philological Association* 138 (1): 75–105.

Curzan, Anne. 2003. *Gender Shifts in the History of English*. Cambridge U.K. ; New York: Cambridge University Press.

De Felice, Théodore. 1950. *Éléments de grammaire morphologique*. Paris: Didier.

Dister, Anne, and Marie-Louise Moreau. 2013. "Les Politiques linguistiques de la féminisation des noms de profession dans les pays francophones du nord." *Langues et cité : Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, Féminin, masculin : la langue et le genre, , no. 24 (October): 9.

Elmiger, Daniel. 2008. *La féminisation de la langue en français et en allemand. Querelle entre spécialistes et réception par le grand public*. Paris: Honoré Champion.

———. 2013. "Pourquoi le mascuin à valeur générique est-il si tenace, en français ?" *Romanica Olomucensia* 25 (2): 113–19.

Evain, Aurore, and Éliane Viennot. 2016. "La guerre des mots : Les accords." *Société Internationale pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime*. Accessed June 23. http://www.siefar.org/la-guerre-des-mots/les-accords.html?lang=fr&li=art17.

Fattier, Dominique. 2007. "Français parlé au XVIIe siècle et créoles français : hypothèses sur la disparition du genre grammatical." *Linx [en ligne]* 57. http://linx.revues.org/302.

Fujimura, Itsuko. 2005. "Politique de la langue : la féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001)." *Mots, Les langages du politique* 78: 93–104.

Gastil, John. 1990. "Generic Pronouns and Sexist Language: The Oxymoronic Character of Masculine Generics." *Sex Roles* 23 (11/12): 629–43.

Grevisse, Maurice, and André Goose. 2013. *Le Bon usage*. www.lebonusage.com.

Gygax, P., and U. Gabriel. 2008. "Can a Group of Musicians Be Composed of Women? Generic Interpretation of French Masculine Rolenames in Absence and Presence of Feminine Forms." *Swiss Journal of Psychology* 67 (3): 141–53.

Gygax, P., U. Gabriel, O. Sarrasin, A. Garnham, and J. Oakhill. 2009. "Some Grammatical Rules Are More Difficult than Others: The Case of Thegeneric Interpretation of the Masculine." *European Journal of Psychology of Education* 24: 235–46.

Gygax, P., U. Gabriel, O. Sarrasin, J. Oakhill, and A. Garnham. 2008. "There Is No Generic Masculine in French and German: When Beauticians, Musicians and Mechanics Are All Men." *Language and Cognitive Processes* 23 (3): 464–85.

Hamilton, Mykol, C. 1988. "Using Masculine Generics: Does Generic 'He' Increase Male Bias in the User's Imagery?" *Sex Roles: A Journal of Research* 19 (11-12): 785–99.

Haspelmath, Martin, and Andrea Sims. 2010. *Understanding Morphology*. 2nd ed. Understanding Language Series. London: Hodder Education.

Kennedy, Benjamin Hall. 1906. *The Revised Latin Primer*. 12th. impression. London: Longmans, Green, and Co. https://archive.org/details/revisedlatinprim00kenniala.

Khaznadar, Edwige. 1989. "Le Masculin premier." *Cahiers de grammaire* 14: 51–63.

———. 2002. *Le Féminin à la française, Académisme et langue française*. Paris: L'Harmattan.

———. 2006. "La Pertinance linguistique du Rapport de la Commission Générale de Terminologie sur la Féminisation". presented at the GrALP, Université de Pau, France, May 24. http://www.edwige-khaznadar-parite-linguistique.fr/affiche_articles.php?id_art=14#_ftn7.

———. 2007. "Le non-genre académique : doctrine de la domination masculine en France [Non-gender in French academics: a doctrine of male domination]." Edited by Fabienne Baider, Edwige Khaznadar, and Thérèse Moreau. *Nouvelles Questions Féministes* 26 (3): 25–38.

———. 2012. "De l'homme abstrait à l'homme concret : la faille. Résultats d'un sondage." In *Intersexion*, Fabienne Baider & Daniel Elmiger, 107–20. Munich: Lincom.

Luraghi, Silvia. 2009. "The Origin of the Feminine Gender in PIE: An Old Problem in a New Perspective." In *Grammatical Change in Indo-European Languages: Papers Presented at the Workshop on Indo-European Linguistics at the XVIIIth International Conference on Historical Linguistics, Montreal, 2007*, edited by Vit Bubenik, John Hewson, and Sarah Rose, 3–13. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.

———. 2011. "The Origin of the Proto-Indo-European Gender System: Typological Considerations." *Folia Linguistica* 45 (2): 435–63.

———. 2014. "Gender and Word Formation: The PIE Gender System in Cross-Linguistic Perspective." In *Studies on the Collective and Feminine in Indo-European from a Diachronic and Typological Perspective*, edited by Sergio Neri and Roland Schuhmann, 199–231. Leiden: Brill. http://allegatifac.unipv.it/silvialuraghi/gender%20and%20word%20formation.pdf.

Michard, Claire. 1996. "Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique." *Mots, Les langages du politique* 49: 29–47.

———. 1999. "Humain/femelle : deux poids deux mesures dans la catégorisation de sexe en français." *Nouvelles Questions Féministes* 20 (1): 53–95.

Michel, Lucy. 2014. "Le 'masculin culturel' un pied de nez au 'masculin générique' ?" presented at the Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives, Montpellier, November 21. http://cjc14.sciencesconf.org.

Morin, Yves-Charles. 1983. "De la dénasalisation et de la marque du genre en français" Lingua (61): 133–56.

Motschenbacher, Heiko. 2010. *Language, Gender and Sexual Identity: Poststructuralist Perspectives*. John Benjamins Publishing Company.

———. 2014. "A Discursive Approach to Structural Gender Linguistics: Initial Considerations". presented at the IGALA8, Vancouver, BC, Canada, June 5.

Moulton, Janice. 1971. "The Myth of the Neutral 'Man.'" In *Feminism and Philosophy*, edited by Frederick A. Elliston and Jane English. New Jersey: Littlefield, Adams & Co.

Moulton, Janice, George Robinson M., and Cherin Elias. 1978. "Sex Bias in Language Use: Neutral Pronouns That Aren't." *American Psychologist* 33: 1032–36.

Pitavy, Jean-Christophe. 2014. "Genre, pronom et personne : une information pertinente dans l'énonciation ?" *Cahiers de Linguistique*, Genres, Langues et Pouvoirs, 40 (1): 171–84.

Pradalier, Nicole. 2012a. "Homme, hommes, homme." In *Intersexion*, Fabienne Baider & Daniel Elmiger, 121–31. Munich: Lincom.

———. 2012b. "L'Homme et son genre." *La Linguistique* 48 (2): 109–30.

Ranchon, Grâce. 2014. "Tentatives éditoriales et stratégies d'écriture : l'édition des manuels de Français Langue Étrangère en face du genre." In Montpellier, France.

Schiller, Niels, O. 2014. "Psycholinguistic Approaches to the Investigation of Grammatical Gender." In *The Expression of Gender*, edited by Greville G. Corbett, 161–89. Berlin: De Gruyter.

Simon, Sherry. 1996. *Gender in Translation: Cultural Identity and the Politics of Transmission*. London: Routledge. http://elibrary.kiu.ac.ug:8080/jspui/bitstream/1/860/1/Gender-in-Translation.pdf.

Solodow, Joseph B. 2010. *Latin Alive: The Survival of Latin in English and the Romance Languages*. Cambridge University Press.

Vaugelas, Claude Favre de. 1647. *Remarques sur la langue françoise, utiles à ceux qui veulent bien parler et éscrire*. Paris: Vve J. Camusat et P. Le Petit. http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k84316s/f3.image.

Viennot, Éliane. 2014. *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*. Donnemarie-Dontilly: Éditions iXe.